

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

1. LE CODE BELGE DE CORPORATE GOVERNANCE

La Société adhère au Code belge de Gouvernance d'Entreprise.(*)

La structure de la gouvernance de la Société repose sur le Conseil d'administration et les Administrateurs délégués, en tenant compte – comme il sera exposé ci-dessous – de ses caractéristiques spécifiques.

La société compte deux administrateurs indépendants. Des candidatures sont actuellement examinées en vue de proposer à l'Assemblée Générale à bref délai la désignation d'un troisième administrateur indépendant.

(*) Celui-ci sera retravaillé, au cours des futures réunions du Comité d'Audit et sera soumis au Conseil d'Administration en vue de son approbation.

2. ORGANISATION ACTUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société et le GROUPE CIMESCAUT sont gérés par un Conseil d'Administration.

Selon l'article 17 des statuts, le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société. Tout ce qui n'est pas réservé par la loi à l'assemblée générale est de sa compétence.

En outre, il est également compétent pour tout projet de développement, de réorganisation ou de restructuration, et en général pour toute décision à caractère stratégique, dans la limite des pouvoirs réservés exclusivement par la loi à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il approuve, sur proposition du management exécutif, les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre les objectifs fixés. Ceux-ci sont exprimés annuellement dans un budget détaillé de l'ensemble du groupe qui, après une discussion approfondie, est formellement approuvé par le Conseil dans le courant du dernier trimestre de l'année précédente. Ce document sert de base au système de contrôle interne.

Lors de chaque réunion, un administrateur délégué présente un rapport détaillé sur l'évolution des activités, ainsi que sur la situation financière la plus récente. Ce rapport fait systématiquement référence au budget et se clôture le cas échéant par une proposition de révision de celui-ci. Les écarts significatifs par rapport au budget sont examinés de manière systématique et approfondie.

3. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre et la nomination des membres du Conseil d'administration sont régis par l'article 11 des statuts qui stipule :
« *La Société est administrée par le Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme ne qui peut excéder quatre ans, par l'Assemblée Générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Les Administrateurs sortants sont rééligibles.* »

Au 1^{er} septembre 2009, Madame Sylvie BRICHARD et Monsieur André JACQUEMART ont donné leur démission en qualité d'administrateurs de la société.

Suite à ces démissions et conformément à l'article 519 du Code des sociétés, le Conseil d'Administration a nommé le 9 septembre 2009, avec effet immédiat, en qualité d'administrateur de la société, la SPRL F.A.V. ayant son siège social à Foreststraat, 16A à 8980 ZONNEBEKE et inscrite au registre des personnes morales de Ypres sous le numéro 0471.051.893, représentée par Monsieur Danny VANNEVEL, Gérant, en qualité de représentant permanent et exclusif. La SPRL F.A.V. a été nommée pour continuer le mandat de Madame BRICHARD.

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'Administration était composé de 9 membres : 3 exerçant une fonction de direction au sein de la société, 2 administrateurs non exécutifs, actionnaires ou représentants de sociétés actionnaires et 4 administrateurs non exécutifs et non actionnaires, dont 2 indépendants.

La gestion quotidienne des affaires de la société est assurée conjointement par deux Administrateurs Délégués, Messieurs Paul et Pierre BERTRAND.

Monsieur Olivier BERTRAND exerce les fonctions de Président du Conseil.

NOM, PRENOM DE L'ADMINISTRATEUR	TITRE	SOCIETE REPRESENTEE	DEBUT DE MANDAT	FIN DE MANDAT
BERTRAND Olivier (1)	Président Administrateur		24/04/2007	04/2011
BERTRAND Paul (1)	Administrateur Délégué Directeur Administratif et Financier Secrétaire Général	S.A. SWITEX	28/04/2009(*)	04/2013
BERTRAND Pierre (1)	Administrateur Délégué Directeur Commercial		26/04/2005	04/2011
BERTRAND Marie-Claire (2)	Administrateur		28/04/2009	04/2013
S.P.R.L. COBBAUT-FORMATION- CONSEIL, représentée par COBBAUT Robert (4)	Administrateur		28/04/2009(*)	04/2013
DELMEIRE Daniel (3)	Administrateur		25/04/2006	04/2010
DUFRASNE SPRL représentée par DUFRASNE Daniel (4)	Administrateur		25/04/2006	04/2010
F.A.V. SPRL représentée par VANNEVEL Danny (3)	Administrateur		09/09/2009	04/2012
S.A. NIFRAC FINANCES représentée par RAPPAZ Gustave (2)	Administrateur	S.A. NIFRAC FINANCES	24/04/2007	04/2011
BRICHARD Sylvie (2)	Administrateur	S.A. CBR	20/04/2008	09/2009
JACQUEMART André (2)	Administrateur	S.A. CBR	25/04/2006	09/2009

(1) exerçant une fonction de direction dans la société

(2) non-exécutif, actionnaire ou représentant une société actionnaire

(3) non-exécutif indépendant **

(4) non-exécutif

(*) renouvellement

CURRICULUM VITAE DES ADMINISTRATEURS

➤ **BERTRAND Olivier**

- Administrateur Délégué de la S.A. *CIMESCAUT* du 16/07/1959 au 20 juin 2006.
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* depuis le 16/07/1959.
- Administrateur-Délégué de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* du 12/01/1984 au 20 juin 2006.
- Président et Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 12/01/1984.
- Administrateur-Délégué de la S.A. *CARRIERES D'ANTOING*.
- Président du Conseil d'Administration de la S.A. *M.T.H.*
- Président et Administrateur de la S.A. *CARRIERES DU FOND DES VAULX*.
- Administrateur de la S.A.S. *B.D.S.*, de la S.A. *DAVID MATERIAUX*, de la S.A. *TRANSMATE*, de la S.A. *TRANSMATEC* et de la S.A. *LA VELORIE*.

➤ **BERTRAND Paul**

- Directeur Administratif et Financier de la S.A. *CIMESCAUT*.
- Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis 1985.
- Administrateur Délégué des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 20 juin 2006.
- Administrateur de la S.A. *CARRIERES D'ANTOING*, de la S.A. *CARRIERES DU FOND DES VAULX*, de la S.A. *CONDROZ BETON*, de la S.A. *M.T.H.*, de la S.A. *TRANSMATE*, de la S.A. *TRANSMATEC* et de la S.A. *LA VELORIE*.
- P.D.G. et Administrateur de la S.A.S. *C.V.G.*, P.D.G. de la S.A.S. *B.D.S.*
- Gérant de la S.P.R.L. *HONET*.
- Administrateur de la S.A. *S.I.P.*
- Administrateur du *CHOQ*.

➤ **BERTRAND Pierre**

- Directeur Commercial de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX*.
- Administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et de la S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis 1991.
- Administrateur Délégué des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 20 juin 2006.
- Administrateur de la S.A. *CARRIERES DU FOND DES VAULX*, de la S.A. *CONDROZ BETON*, de la S.A. *M.T.H.*, de la S.A. *TRANSMATE*, de la S.A. *TRANSMATEC* et de la S.A. *LA VELORIE*.
- Directeur Général Délégué et Administrateur de la S.A.S. *C.V.G.*
- Directeur Général de la S.A.S. *B.D.S.*
- Administrateur-Délégué de la S.A. *A.R.B.*, de la S.A. *CONDROZ BETON* et de la S.A. *SOMARO*.
- Administrateur du *PACO*.

➤ **BERTRAND Marie-Claire**

- Elle a été nommée administrateur des S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 28 avril 2009 pour une durée de quatre ans.
- Membre du Comité d'Audit de la S.A. *CIMESCAUT*.

➤ **SPRL F.A.V.** représentée par VANNEVEL Danny.

- Monsieur Danny VANNEVEL est administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis le 01/09/2009.
- Gérant, en qualité de représentant permanent et exclusif de la *SPRL F.A.V.*
- Licencié en économie et en sciences financières.

- **SPRL COBBAUT-FORMATION-CONSEIL** représentée par COBBAUT Robert.
 - Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain (Institut d'Administration et de Gestion).
 - Professeur affilié à l'EDHEC (HEC du Nord – France).
 - Professeur associé à la FLACSO (Quito-Equateur)
 - Administrateur de l'Association Belge des Analystes Financiers.
 - Président du Comité d'Audit de la S.A. *CIMESCAUT*

- **DELMEIRE Daniel**
 - Monsieur Daniel DELMEIRE est administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis avril 2006.
 - Il occupe la fonction de Senior PCM Sales Manager auprès d'ING BRUXELLES depuis janvier 2007.
 - Membre du Comité d'Audit de la S.A. *CIMESCAUT*

- **DUFRASNE SPRL représentée par DUFRASNE Daniel**
 - Monsieur Daniel DUFRASNE est administrateur de la S.A. *CIMESCAUT* et S.A. *CIMESCAUT MATERIAUX* depuis avril 2006.

- **S.A. NIFRAC FINANCES**
 - Holding luxembourgeois gestionnaire de participations financières représentée par Monsieur Gustave RAPPAZ.

4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration statue notamment sur la nomination et la fixation des pouvoirs des Administrateurs délégués, sur l'arrêt des comptes annuels et du rapport de gestion, sur la convocation des assemblées générales et la fixation des propositions à soumettre aux délibérations de celles-ci.

Le Conseil d'Administration définit le plan stratégique de la Société, arrête les programmes d'investissements ainsi que les budgets annuels. Lors de chaque réunion, rapport est donné sur toutes les questions financières, commerciales et générales qui intéressent la Société.

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2009. Cinq membres ont assisté aux six réunions. Deux membres ont assisté à cinq réunions, un membre a assisté à quatre réunions et un membre a assisté à trois réunions.

5. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

Pour les administrateurs, en ce compris le président du Conseil d'Administration et les deux Administrateurs Délégués (administrateurs exécutifs), il n'existe aucune formule de rémunération liée aux résultats de la société ou au cours des actions de celle-ci (stock option plans, etc.).

Les administrateurs qui représentaient le Groupe Heidelberg sont des salariés de ce Groupe et n'ont perçu aucune rémunération de la Société.

Les articles 24 et 36 des statuts relatifs à la rémunération des administrateurs ayant été modifiés, le Conseil d'Administration a décidé en date du 20 juin 2006 d'attribuer aux administrateurs (repris en page 23 et 24) à titre de rémunération une indemnité annuelle fixe de 12.000 € brut payable trimestriellement.

Pour les membres du management exécutif, à savoir les cadres supérieurs se trouvant sous l'autorité directe des Administrateurs Délégués, il n'existe également aucune formule de rémunération liée aux résultats de la société ou au cours des actions de celle-ci.

Le niveau de leur rémunération fixe est déterminé par des grilles barémiques qui, à la fois, visent à s'aligner sur les pratiques du secteur et à tenir compte des spécificités du groupe et de l'organisation de celui-ci.

Aucune indemnité spécifique de départ n'est prévue.

6. FONCTIONNEMENT DU COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit, qui a été créé en juin 2006, a, au cours de la majeure partie de l'exercice 2009, été composé de deux membres : Monsieur Daniel DELMEIRE et Monsieur Robert COBBAUT, qui a été désigné comme Président. Madame Marie-Claire BERTRAND a été désignée comme troisième membre à partir du mois de septembre.

Le Comité d'Audit a tenu au cours de l'exercice 2009 dix demi-journées de réunion.

Les réunions ont porté pour l'essentiel sur les points suivants :

- suivi de l'acquisition et de la mise en place de nouveaux outils logiciels destinés à perfectionner l'enregistrement comptable (en particulier, le processus de consolidation) et le suivi de certaines opérations (gestion des ventes, des commandes et des stocks de matériel) ;
- étude des propositions d'augmentation de capital et des modifications statutaires de CARRIERES D'ANTOING.
- supervision du processus de standardisation du reporting des filiales, préalable notamment à une coordination plus poussée de la gestion de la trésorerie au niveau du groupe ;
- examen avec le réviseur des points de suivi soulevés par celui-ci à l'issue de son audit approfondi des comptes annuels ;
- modifications et additions au schéma de 'reporting' financier trimestriel au Conseil ;
- discussion du projet de budget 2010.

7. GESTION DU CAPITAL

La politique du groupe est de payer un dividende en augmentation régulière, sinon annuelle, tout en retenant un cash flow libre suffisant pour assurer au groupe une solvabilité et une liquidité satisfaisantes, et pour lui permettre de saisir les opportunités de croissance sans compromettre son équilibre financier.

Il n'y a pas eu de changement durant l'année dans l'approche du Groupe au niveau de la gestion du capital.

8. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT ET DECLARATIONS DE CONTRÔLE

La liste des déclarations de participation directe au 31/12/2009, ainsi que – sous forme d'organigramme – les déclarations de contrôle à cette même date sont communiquées ci-dessous.

a) DECLARATION DE PARTICIPATION DIRECTE

DENOMINATION	ACTIONS DETENUES Nombre parts sociales (sur les 57.652)	POURCENTAGE DETENU	DATE DE DECLARATION
Groupe C.B.R. :			
C.B.R. S.A.	14.435	25,00 %	30/06/1989
C.B.R. FINANCE S.A.	5.177	8,98 %	28/11/2007
	<u>19.612</u>	<u>33,98 %</u>	
LA VELORIE S.A.	4.241	7,36 %	30/06/1989
SWITEX S.A.	5.090	8,83 %	25/10/2008
PAUL BERTRAND	537	0,93 %	
	<u>5.627</u>	<u>9,76 %</u>	
NIFRAC FINANCE S.A.	15.390	26,69 %	25/10/2008
TRANSMATEC S.A.	421	0,73 %	
	<u>15.811</u>	<u>27,42 %</u>	
MARIE-CLAIRE BERTRAND	3.806	6,60 %	25/10/2008
PIERRE BERTRAND	3.549	6,16 %	25/10/2008
ROBIN BERTRAND	500	0,87 %	
EMMELINE BERTRAND	500	0,87 %	
	<u>4.549</u>	<u>7,90 %</u>	

La société a pris connaissance en date du 29 décembre 2009 de la rectification faite par la S.A. C.B.R. FINANCE. Il résulte de sa notification faite en vertu de l'article 74, § 6 de la loi du 1^{er} avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition que HeidelbergCement n'a plus d'actionnaire majoritaire depuis la sortie de Spohn Cement. La chaîne de contrôle surplombant C.B.R. s'arrête donc à Heidelberg Cement AG. Pour le surplus, le nombre de titres détenus par C.B.R. dans Cimescaut reste inchangé.

Le Comité d'audit a fait observer que la S.A. LA VELORIE devrait, en vertu des dispositions du Code des sociétés, procéder à la nomination d'un Commissaire.

9. AUDIT EXTERNE

Le contrôle externe du groupe est assuré par le Cabinet MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES S.C.C., représenté par Monsieur Anton NUTTENS, Réviseur d'Entreprises.

Le commissaire ne remplit pas d'autre mission que le contrôle légal des comptes et d'autres missions légales, et en l'occurrence sur décision du Conseil d'Administration, d'autres missions d'assurance (assurance engagements) qui s'imposeraient.

CURRICULUM VITAE DU COMMISSAIRE

➤ NUTTENS Anton

- Licencié en sciences économiques appliqués (KUL – 1993).
- Licencié spécialisé en comptabilité et audit (KUL – 1995).
- Réviseur d'Entreprises (depuis 2001), associé chez MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES S.C.C.

10. NOMINATIONS STATUTAIRES

▪ NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS

Le mandat de Monsieur Daniel DELMEIRE, administrateur, vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale. Le renouvellement du mandat de Monsieur Daniel DELMEIRE vous est proposé pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée.

Le mandat de SPRL DUFRASNE, représenté par Monsieur Daniel DUFRASNE, administrateur, vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale. Le renouvellement du mandat de la SPRL DUFRASNE vous est proposé pour une durée de quatre ans à dater de la présente assemblée.

Le Conseil d'Administration a nommé le 9 septembre 2009, avec effet immédiat, en qualité d'administrateur de la société, la SPRL F.A.V. ayant son siège social à Foreststraat, 16A à 8980 ZONNEBEKE et inscrite au registre des personnes morales de Ypres sous le numéro 0471.051.893, représentée par Monsieur Danny VANNEVEL, Gérant, en qualité de représentant permanent et exclusif. Conformément à l'article 519 du Code des sociétés, la confirmation de la nomination la SPRL F.A.V. pour toute la durée restant à courir du mandat de Madame Sylvie BRICHARD, soit après l'Assemblée générale ordinaire de 2012, vous est proposée.

La S.A. CIMENTERIES CBR a introduit la candidature de Monsieur Eric ter HARK en qualité d'administrateur indépendant, au sens de l'article 526ter du code des sociétés. La nomination de Monsieur Eric ter HARK en qualité d'administrateur indépendant sera donc soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administrateur propose la candidature de Madame Béatrice ALIE en qualité d'administrateur indépendant, au sens de l'article 526ter du code des sociétés. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de procéder à cette nomination.

9. CALENDRIER FINANCIER

DATE DE PUBLICATION DU COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF AUX RESULTATS ANNUELS 2009	Fin mars	31 mars 2010
DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	Dernier mardi du mois d'avril	27 avril 2010
DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES	Mai	6 mai 2010
DATE DE PUBLICATION DU COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF AUX RESULTATS SEMESTRIELS 2010	fin août	Fin août 2010